

LES EXPLOITS DE LA FLOTTE CAMOUFLÉE. — LENDEMAIN DE JUGEMENT

EXCELSIOR

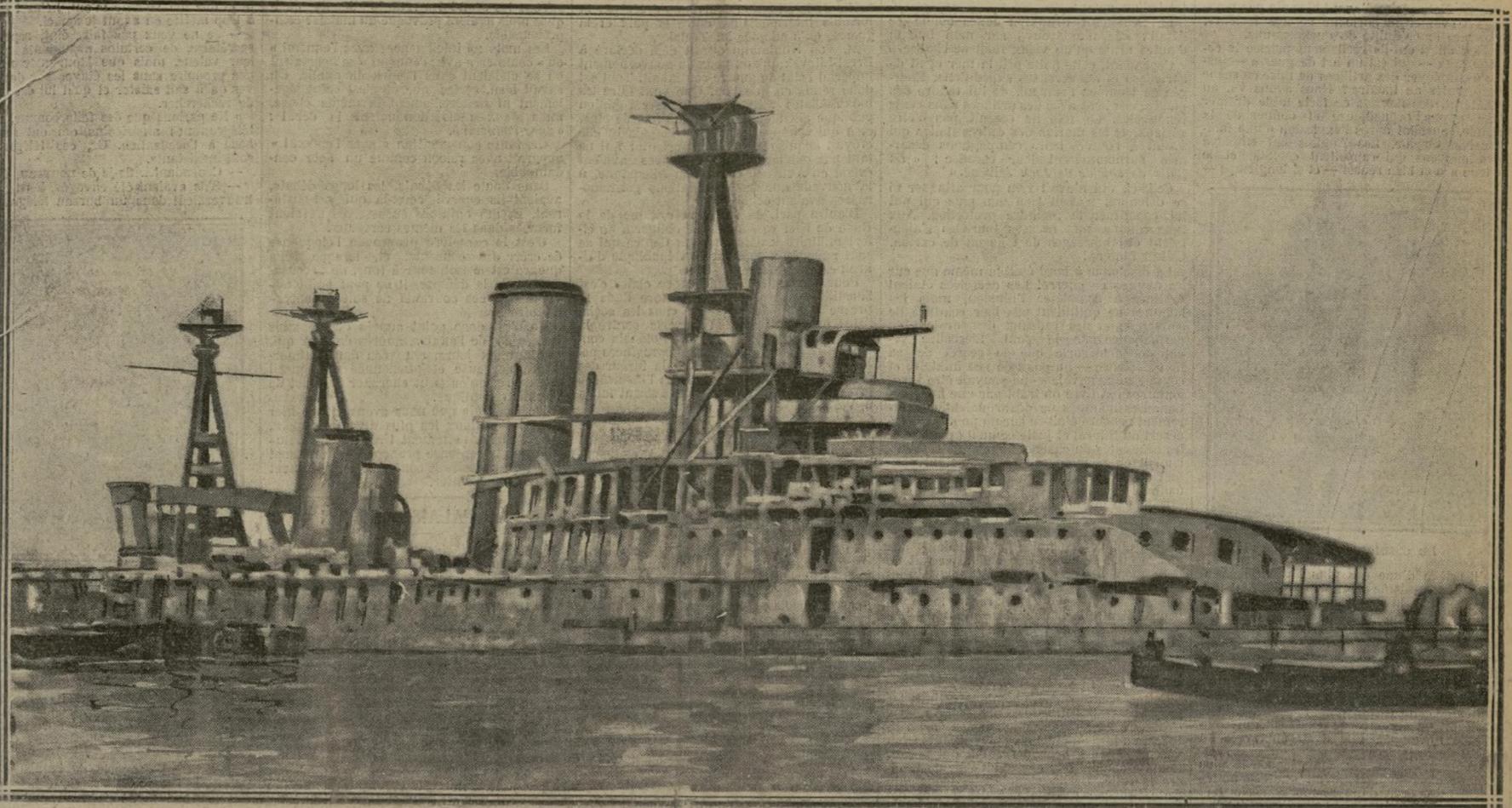
9^e Année. — N° 2.650. — 10 centimes. — Etranger : 20 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON.

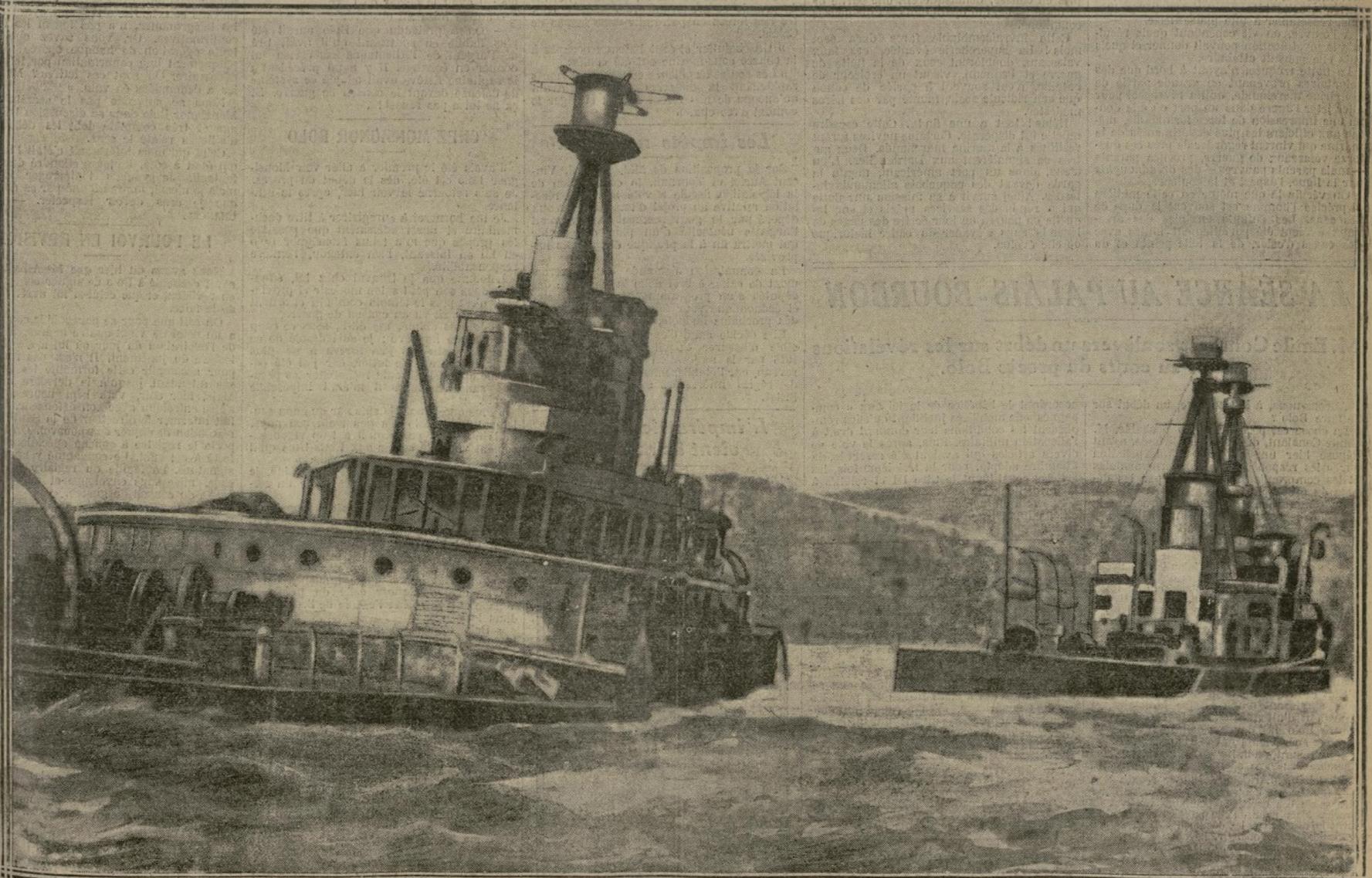
Samedi
16
FÉVRIER
1918

RÉDACTION & ADMINISTRATION
20, rue d'Enghien, 20 — PARIS (X^e)
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 15.00
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITÉ : 11, B^{is} des Italiens. — Tél. : Cent. 30-85
:: PIERRE LAFITTE, FONDATEUR ::

LA FAUSSE ESCADRE ANGLAISE QUI TROMPA LES ALLEMANDS



DEUX DES DREADNOUGHTS DE BOIS, COULÉS PAR LES ANGLAIS, POUR FORMER BARRAGE, DANS LE PORT DE KEPHALO



AUTRE ASPECT DES TYPES DE FAUX DREADNOUGHTS CONSTRUITS SUR LES CHANTIERS BRITANNIQUES POUR TROMPER LA FLOTTE ALLEMANDE

C'est la plus habile, la plus longue et la plus pratique mystification qu'ait enregistrée l'histoire de la guerre navale et qu'a exécutée, avec maestria, la flotte britannique. Une escadre... en bois prit la mer sous les ordres du commodore Haddock. Pendant sept mois, elle berna les Allemands. Puis, un jour, elle se dirigea vers le nord. Les Allemands,

croquant la voie libre, s'avancèrent pour bombarder les côtes anglaises. La vraie flotte britannique leur infligea la défaite de Dogger Bank. Nos photographies représentent des unités de la fausse escadre. Celles-ci sont l'imitation minutieuse des unités de la grande flotte. Les marins anglais nommaient leurs cuirassés : "les fausses tortues".

UNE FLOTTE CAMOUFLÉE SERVIT D'AMORCE AUX ALLEMANDS

Des dreadnoughts de bois aux fausses tourelles furent cause de la défaite ennemie du Dogger-Bank.

CETTE ESCADRE TRUQUÉE ÉVOLUA PENDANT SEPT MOIS

Nous avons parlé de la flotte camouflée organisée par la marine britannique et utilisée par elle avec succès en maints endroits. Notre écho d'avant-hier n'a pas manqué d'éveiller la curiosité de nos lecteurs, et voire l'incrédulité de quelques-uns.

Nous alliés ont-ils réellement poussé le camouflage — qui est un art de guerre — jusqu'à employer des artifices de mise en scène empruntés au théâtre ? Nous avons vu, au Châtelet, des navires de forte taille dresser une proue orgueilleuse et donner de la bande, aussitôt après l'explosion d'une inoffensive torpille. Les Anglais ont employé des moyens qui rappellent ceux-là, et le « truc » a si bien réussi — et si longtemps —



LE COMMODORE HADDOCK

qu'il relève d'une des plus belles expériences d'illusionnisme pratique qui aient été tentées pendant la guerre.

L'ennemi, donnant tête baissée dans le panneau, a payé son erreur de la défaite du Dogger Bank. Voilà un fait. L'existence de ces navires de bois et les exploits d'une flotte fantôme sont d'ailleurs certifiés par le récit du lieutenant mécanicien Franklin Jones, qui embarqua sur l'une des curieuses unités de cette escadrille si spéciale. Celle-ci obéissait au commodore Haddock qui commanda l'Olympic. Elle avait été créée au début de la guerre.

L'équipage, prévenu, était tenu à la plus grande discrétion. Il savait que ces unités devaient opérer dans la mer du Nord et dans des conditions si particulières qu'elles ressemblaient à une goguette. Elles recevaient des coups qu'elles ne pourraient rendre. Elles serviraient d'appât, d'amorce, et rien que cette idée pouvait, pour des marins, ressembler à une plaisanterie.

A l'œuvre, on vit cependant quels résultats la mystification pouvait donner et quels buts elle pouvait atteindre.

La flotte truquée, n'ayant à bord que des volontaires provenant en grande partie de la marine marchande, quitta Liverpool pour aller jeter l'ancre dans un port où elle donna une impression de force formidable, même aux officiers les plus expérimentés de la marine qui vinrent regarder de près ces quatre vaisseaux de guerre, proches parents — mais parents pauvres — des dreadnoughts par la ligne, l'aspect et la couleur.

On vérifia là que même en cette matière si précise l'homme est souvent la dupe de ses sens. Les enfants terribles des arsenaux avaient été parfaitement imités avec des cages d'acier, de la toile peinte et du

bois. Ces pseudo-cuirassés, armés des plus puissantes bouches à feu, n'auraient pu lancer le bouchon qui sert de projectile au pistolet d'un enfant.

Le lieutenant Franklin Jones donne ce détail : « Je n'ai trouvé sur mon bateau d'autre arme qu'un vieux fusil de chasse. »

Cependant, cette flotte prit la mer et fit de curieuses et dangereuses expéditions. Chargée de tromper l'ennemi, de lui tendre des pièges, elle le fit avec des artifices sans cesse renouvelés. Le rôle ne cessait pas d'être sérieux, et les marins des autres flottes qui virent à l'œuvre leurs compagnons désarmés surnommèrent leur escadre : « La flotte de suicide de Jack Jellicoe. »

Ce-là, qui n'avait rien pour attaquer ni se défendre, n'avait rien non plus qui pût lui constituer la moindre protection. Aux faux canons, aux fausses tourelles s'ajoutaient des blindages de toile ou de carton. C'était maigre !

La discipline à bord était la même que sur les navires de guerre. Les exercices étaient destinés à compléter l'illusion, mais les hommes ne quittaient pas leur ceinture de sauvetage et des radeaux demeuraient en permanence sur le pont. L'escadre vécut de telle sorte que le secret de sa non-existence — au point de vue militaire et comme force navale — ne pouvait être involontairement livré ou trahi par une indiscretion. Les hommes ne débarquaient que rarement, encore était-ce sur un point presque désert du littoral et juste ce qu'il fallait pour les nécessités du charbonnage et du ravitaillement ou pour reprendre un instant contact avec la terre au cours d'une partie de football.

Dans ses missions au large, la flotte avançait en ordre de bataille. Son apparence était si redoutable que les sous-marins et les petites unités ennemies s'enfuyaient dès qu'elle était signalée. Il y eut de ce fait de bons moments de joie pour l'équipage. Plusieurs vaisseaux ne disposant que de deux vitesses — l'une étant la marche à toute vapeur et l'autre la lenteur désespérante — ne pouvaient même esquiver de véritables évolutions navales ; mais l'adversaire se laissa toujours prendre par ce système de « bâtons flottants », qui semble renouvelé des fables du bon La Fontaine.

Cette escadre d'opéra-comique attirait les gros vaisseaux ennemis dans son sillage, c'est-à-dire dans la direction de son port d'attache, au large duquel les poursuivants trouveraient toujours brusquement à qui parler. Comme chaque fois elle avait l'air de prendre la fuite, Berlin signalait le lendemain cette brusque retraite par des radios qu'on n'était pas sans savoir.

Lors de la fameuse bataille du Dogger-Bank, ce sont ces cuirassés fantômes qui, pris en chasse, démasquèrent une partie de la flotte réelle, qui opéra dans les meilleures conditions.

Cette invraisemblable farce dura sept mois ! La supercherie éventée, ces faux vaisseaux doublèrent ceux de la flotte de guerre et l'ennemi, visant un croiseur de bataille, n'eut souvent à portée de canon que son ridicule sosie, monté par des héros modestes.

Hélas ! tout a une fin !... Cette escadrille fut dispersée. Certains navires furent restitués à la marine marchande. Deux autres se signalèrent aux Dardanelles. L'un d'eux, dans un port américain, monta la garde devant des paquebots allemands internés. Ainsi survit à sa mission une flotte qui a rendu des services précis et sur laquelle on pourra un jour écrire des pages de légende sans s'évader du cadre historique où elle évolua.

L'ALLEMAGNE veut maintenir l'état de guerre avec la Russie

Les Empires centraux soutiendront par les armes l'Ukraine contre les maximalistes.

La réunion politique et militaire de Hom-bourg a décidé de l'attitude que prendra l'Allemagne vis-à-vis des maximalistes. Il faut sortir de la situation équivoque créée par la formule intermédiaire, entre la paix et la guerre, qu'a adoptée M. Trotsky.

M. von Kühlmann aurait déjà déclaré à Brest-Litovsk qu'aux yeux du gouvernement impérial l'état de guerre continuait. Tout est donc remis en question. Que vont faire les maximalistes ? Et que va penser l'opinion publique allemande, déçue une fois de plus, et à qui échappe l'espoir de la paix qu'elle croyait acquise sur le front oriental ? Il ne faut pas oublier que les grèves avaient éclaté en Autriche comme en Allemagne, et la nouvelle que les négociations germano-russes avaient échoué.

D'autre part, la situation critique de la Rada de Kief va sans doute obliger à un effort militaire les Empires du Centre qui se sont engagés à soutenir la République d'Ukraine.

Pour l'instant, la seule chose claire c'est l'hostilité générale qui se déclare dans la presse allemande et jusque chez les socialistes majoritaires du Vorwärts contre la Pologne. La protestation des Polonais contre l'attribution à l'Ukraine de provinces polonaises a eu le don d'exciter la fureur des Allemands, qui trahissent par l'insincérité profonde des promesses qu'ils avaient faites à Varsovie.

Les désordres de l'île d'Aland

STOCKHOLM, 15 février. — Les nouvelles reçues concernant la situation dans les îles d'Aland, annoncent que les soldats russes s'y livrent aux pires excès.

Devant la gravité de la situation et en présence du péril qui menace ses ressortissants, le gouvernement de Suède a envoyé à Manlytole un navire pour recueillir cinq cents personnes, qui ont échappé au massacre auquel se livrent les troupes russes.

On annonce également qu'un navire de guerre suédois précédé d'un brise-glace se serait parti hier soir pour un groupe d'îles se trouvant à l'ouest d'Aland et où se sont réfugiés, en se sauvant sur la glace, des habitants de la ville d'Aland, où régnerait le plus affreux désordre.

Un raid naval allemand dans le pas de Calais

Un chalutier et sept bateaux anglais sont coulés

LONDRES, 15 février. — L'Amirauté publie le communiqué suivant :

« Une incursion rapide a été effectuée vers une heure du matin, par une flottille de grands contre-torpilleurs ennemis, contre nos forces en patrouille dans le pas de Calais. »

« Un chalutier et sept bateaux occupés à la chasse sous-marine ont été coulés. »

« Les contre-torpilleurs ennemis ont repris rapidement la direction du nord, avant qu'aucune de nos forces eût pu engager le combat avec eux. »

Les impôts nouveaux

Sur la proposition de MM. Renard, Vincent Auriol et Tournan, la commission de la législation fiscale a voté hier une résolution relative au projet d'impôts nouveaux déposé par le gouvernement et affirmant l'urgence nécessaire d'un plan d'ensemble qui mettra fin à la pratique des impôts improvisés.

La commission demande au gouvernement de saisir à bref délai la Chambre des députés d'un programme général financier et économique pour faire face aux charges des prochains budgets.

Elle décide enfin d'examiner s'il est possible d'assurer l'équilibre du budget de 1918 par la majoration de l'impôt sur le revenu, par l'établissement de monopoles ou de régies intéressées sous le contrôle de l'Etat.

L'impératrice Taïtou vient de mourir

On annonce la mort de l'impératrice douairière d'Abyssinie, Taïtou.

Elle est décédée, le 12 février, dans sa capitale d'Addis-Ababa.

Née en 1854, elle était la fille de Boutouli,



L'IMPÉRATRICE TAITOU

de la famille du ras Gabriél. En 1883, elle épousa l'empereur Ménélik.

Après la mort du négus, elle joua un rôle important dans les intrigues intérieures et la guerre civile de l'Éthiopie.

AU LENDEMAIN DE LA SENTENCE DU 3^e CONSEIL DE GUERRE

La détente dans l'opinion publique. — L'impression à la Chambre. — Un entretien avec M. Bolo.

LE CONDAMNÉ A SIGNÉ SON POURVOI EN REVISION

L'impression générale provoquée par le jugement du 3^e conseil de guerre est incontestablement un sentiment de détente.

Tous les scandales remués depuis quelques mois avaient provoqué un malaise compréhensible.

Les mots : « intelligences avec l'ennemi » ou « commerce avec l'ennemi » se heurtaient ou se mêlaient dans l'esprit du public. On savait bien, certes, que ce n'est point légalement ni matériellement la même chose, mais deux mots dominaient le débat : « avec l'ennemi ».

Or, toute conversation « avec l'ennemi » apparaît avec raison comme un acte condamnable.

Sans doute les débats, les longs débats, avaient-ils enervé ceux-là qui y assistaient. Et des opinions successives s'étaient formées dans les mêmes cerveaux.

C'est le caractère propre de l'éloquence de créer des courants, et, lorsque l'éloquence est le fait, tour à tour, de l'accusation et de la défense, il ne peut point advenir que ces courants ne soient contradictoires.

Ce n'est donc point auprès des témoins immédiats de l'affaire, auprès de ceux qui, pendant dix jours, ont vécu dans l'atmosphère nerveuse et passionnée du conseil de guerre, qu'on peut chercher le reflet de l'opinion publique.

De l'enquête que nous avons menée hier dans les milieux les plus divers, on peut, en revanche, nettement tirer cette conclusion que la sentence prononcée par les sept juges du conseil est conforme au sentiment du pays tout entier.

AU PALAIS-BOURBON

Les divers incidents de l'affaire Bolo hier, à la Chambre, l'objet de conversations de couloirs, et cela d'autant plus qu'une demande d'interpellation sur le procès avait été déposée au début de la séance.

Traitant la question au point de vue juridique, quelques-uns des nombreux avocats qui siègent au Palais Bourbon mettaient professionnellement en relief les cas de cassation que pourraient invoquer les défenseurs de Bolo, mais l'arrêt qui frappe celui-ci était approuvé.

On estimait, en effet, qu'après les agissements mis à jour au cours des débats, un jugement de clémence n'aurait pas marqué d'être interprété comme une faiblesse.

« Un fait est certain, disait un député. Bolo s'est mis en relations avec l'ennemi ; il en a reçu de l'argent. En temps de guerre, on n'a pas de rapports avec l'ennemi. Le conseil de guerre a été implacable ; il avait le devoir de l'être. »

D'autres faisaient observer :

« On a prétendu que Bolo avait été plus habile en soutenant qu'il avait tiré de l'argent de l'Allemagne sans rien lui donner en échange. Il y a un précédent : le capitaine Estève avait adopté ce système de défense devant le conseil de guerre. Et ça ne lui a pas réussi ! »

CHEZ MONSIEUR BOLO

J'avais été le premier à aller voir Monsieur Bolo cet été, dès le début du procès. Je suis retourné le voir hier, après la sentence.

Je me bornerai à enregistrer à titre documentaire et aussi fidèlement que possible les propos que m'a tenus Monsieur Bolo en lui en laissant, bien entendu, l'entière responsabilité.

L'homme que je trouvais chez lui, effaré, dans son petit salon modeste et provincial, n'est plus le témoin combatif et ardent que l'on avait vu au conseil de guerre.

« Je suis abîmé, me dit-il, sous ce coup que j'ai subi imprévu ; je suis désolé de ce que de justice et j'en arrive à ne plus avoir le courage de lutter, car j'ai été déseigné quand j'ai voulu rechercher les preuves sans lesquelles il m'était impossible d'agir. »

« Plus que jamais je suis sûr que non seulement Paul Bolo n'a pas trahi son pays, mais que c'est parce qu'il a trop vigoureusement voulu le servir aux États-Unis qu'il a été exécuté par les Allemands. »

A cette version, au moins inattendue, je ne pus m'empêcher de laisser voir un certain étonnement.

Mais, certainement, insiste Monsieur Bolo, c'est à Paul qu'il faut attribuer le revirement qui s'est produit dans l'attitude de Hearst à la suite de ses rapports avec mon frère. Hearst ? mais c'était le seul homme qui, avec ses 200 journaux et ses 600 cinémas, disposât à la base d'une influence capable de contre-balancer celle du président Wilson et d'empêcher l'entrée de l'Amérique dans la guerre.

Bolo est arrivé cependant à faire de Hearst un ami de la France.

Dans ce diner d'un luxe insolent dont la table était couverte de 750 francs de fleurs on prononça des toasts vibrants de patriotisme à la France, et, quelques semaines plus tard, Hearst cherchait à s'assurer la collaboration de nos écrivains français les plus hautement patriotes.

« De ce jour, les Allemands décidèrent la perte de cet homme qui les gênait et ils y sont arrivés. »

J'allais demander des détails, des précisions, mais Monsieur Bolo m'arrêta immédiatement.

« Oh ! n'insistez pas, fit-il, je serais en ce moment incapable de suivre une discussion, ma tête se perd et je reste sans force, sans courage, avec un seul désir : me réfugier loin des hommes, dans la prière. »

Cependant, si vous avez des faits nouveaux à nous apprendre...

« Je vous en prie. »

Puis, se levant, Monsieur Bolo appela un personnage qui attendait dans une pièce à côté et me dit :

« Si, réellement, vous croyez utile de revenir sur cette cruelle affaire, causez avec mon secrétaire ; il sait tout, lui, j'ai travaillé avec

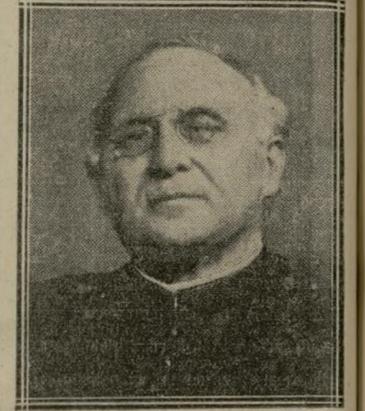
lui longtemps pièces en mains, et si vous parlerez plus librement sans que soit engagée ma personnalité, que des événements plus forts que ma volonté m'ont, hélas ! conduit à trop mettre en avant jusqu'ici. »

« Je ne veux pas faire état, reprend le secrétaire, de certains arguments qui ont leur valeur, mais que Monsieur ne veut pas produire sans les étayer sur des preuves qu'il sait exister et qu'il lui est interdit de rechercher. »

« Ne parlons que des faits connus, de ces télégrammes américains qui ont servi de base à l'accusation. Or, ces télégrammes sont inexistantes. »

« Cependant... fis-je de nouveau, étonné. »

« S'ils avaient été envoyés, les textes se trouveraient dans un bureau télégraphique



MONSIEUR BOLO

d'Amérique. Nous nous sommes informés : les compagnies gardent indéfiniment ces textes en cas de contestation. On ne les a pas trouvés.

« Comment sont-ils arrivés en France ? Par sans-fil ou par câble. Par sans-fil, on n'en a trouvé trace dans aucun poste de transmission. Par câble ? ils auraient été obligés de passer par l'Angleterre. Et vous admettez que l'Angleterre aurait transmis ces télégrammes à l'Allemagne ? C'est enfantin. »

« Mais les rapports de l'ambassade de France sont formels. »

« Erreur ! me répondit-il, ces rapports se contredisent. En septembre 1916, l'un d'eux déclare que les télégrammes étaient écrits en clair, et en janvier 1918 un autre nous avoue qu'ils ont été déchiffrés par des moyens secrets. Hugo Schmidt, ayant fourni les télégrammes, n'a pas fourni les lettres confirmatives. Or, vous savez que pour toute opération de banque opérée télégraphiquement une confirmation par lettre est nécessaire. Où sont ces lettres ? M^{rs} Salle les a demandées en vain. »

Nous ne suivrons pas le secrétaire de Monsieur Bolo dans sa discussion très longue et très complète dont les débats ont d'ailleurs relaté le sens.

Celui qui nous intéressait c'était l'homme qui était à côté, toujours effondré dans son fauteuil. Je voulais l'interroger encore, mais je n'osai, impressionné par sa douleur, que je crus devoir respecter. — JULIUS CHANCEL.

LE POURVOI EN REVISION

Nous avons dit hier que M^{rs} Albert Salle avait conseillé à Bolo de signer son pourvoi en revision, et que celui-ci lui avait promis de le faire.

On sait que pour se pourvoir le condamné a un délai de vingt-quatre heures, à partir de l'expiration du jour où lui a été donné lecture du jugement. Il n'est pas rare que pour accomplir cette formalité les intéressés attendent jusqu'à la dernière minute. Mais, hier soir, vers sept heures, après s'être entretenu avec son défenseur, Bolo a fait informer le directeur de la Santé de sa résolution de signer son pourvoi. On lui a apporté le registre à souche spécialement affecté à cet effet. Le condamné y apposa sa signature. La feuille du registre fut détachée, mise sous enveloppe et adressée au greffe du conseil de guerre.

Le pourvoi en revision étant suspensif, l'affaire Bolo entre donc dans une phase nouvelle.

C'est d'abord aux membres du conseil de revision, puis, s'il y a lieu, à la Cour de cassation, qui appartient de se prononcer sur la recevabilité ou le rejet du pourvoi.

LA JOURNÉE AU PALAIS

Ce n'est plus l'animation des jours précédents. Les couloirs sont presque déserts. De loin en loin quelques groupes discutent les affaires en cours. Quelle est celle qui viendra la première ? Ce sera sans doute l'affaire Paix-Séailles. Quant à l'affaire Turmel, elle est en position d'attente. Des commissions rogatoires ont été envoyées en Italie.

Le capitaine Bouchardon a entendu, hier matin, le témoignage d'une dame dont on n'a cru devoir donner le nom.

Dans l'après-midi, il a reçu la déposition du capitaine Gauthier, détaché à un état-major d'armée. Ces deux témoins ont été déposés relativement au voyage de M. Caillaux en Italie.

De son côté, le capitaine Larcher a fait subir un interrogatoire à Hélène Brion qui a confronté ensuite avec plusieurs instructeurs qui l'accusent d'avoir tenu, dans son école, des propos antimilitaristes.

L'instruction de cette affaire ne tardera pas à être close.

LECONS PAR CORRESPONDANCE PIGIER
Rue de Rivoli, 53, PARIS
Commerce, Comptabilité, Sténo-Dactylo, Langues, etc.

LA SÉANCE AU PALAIS-BOURBON

M. Emile Constant soulèvera un débat sur les révélations faites au cours du procès Bolo.

Aurons-nous, à la Chambre, un débat sur l'affaire Bolo ?

La chose est possible, sinon probable. M. Emile Constant, député de la Gironde, ayant déposé hier une demande d'interpellation sur « les responsabilités gouvernementales et les compromissions révélées par les débats du procès Bolo ».

La Chambre fixera vendredi prochain la date de discussion de cette interpellation. L'interpellateur demandait d'abord la fixation à vendredi pour la discussion au fond.

« Je n'ai pas, a-t-il dit, l'intention de mettre en cause l'arrêt rendu hier. Des dossiers graves, qui ont constitué le fond de l'affaire, sont restés oubliés dans des cabinets ministériels. Il faut dégager les responsabilités politiques ; il n'y a que le Parlement qui puisse demander, sur ce point, des comptes au gouvernement. »

Mais tout en déclarant que le gouvernement était aux ordres de la Chambre — selon la formule habituelle de M. Clemenceau — M. Edouard Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Justice militaire, fit remarquer que, s'agissant d'une affaire judiciaire, il convenait d'attendre que le jugement rendu contre Bolo fût devenu définitif et que le recours en revision eût été examiné.

« Autrement, dit-il, il y aurait immixtion de la Chambre dans une affaire judiciaire en cours ! »

Plus loin, M. Edouard Ignace ajouta : « Il n'est pas douteux que la Chambre doit être saisie des questions politiques relatives au procès. Mais pour qu'elle puisse aborder utilement la discussion, les documents en cause doivent lui être soumis. Or, ils ont été versés au dossier de la procédure, et si, vendredi, le conseil de revision n'a pas statué, nous ne serons pas en mesure de les apporter ici. »

La Chambre se rangea à cet avis et renvoya l'interpellation à vendredi prochain pour fixation de la date.

LE PROJET SUR LES LOYERS

On reprit ensuite la discussion des loyers. L'article 20 fut renvoyé à la commission pour permettre l'incorporation d'un texte

accordant le bénéfice de la loi aux « compagnies » de mobilisés justifiant qu'elles remplissent les conditions leur donnant droit à l'allocation militaire. Puis, après le vote de divers articles qui avaient été réservés, la Chambre adopta, pour la troisième fois, les articles constituant le titre III et relatifs à la juridiction et à la procédure.

Elle reprendra mardi l'examen des dispositions financières du projet. — LÉOPOLD BLOND.

L'amende fiscale en proportion du revenu

Le groupe républicain socialiste a décidé hier de soutenir une proposition de M. Tournan tendant à instituer la progressivité des amendes suivant le revenu des délinquants.

Les condamnations prononcées seraient ainsi considérées comme adéquates aux revenus inférieurs à 3.000 francs et, pour les revenus supérieurs, elles seraient automatiquement majorées suivant un tarif progressif calqué sur celui de l'impôt général sur le revenu.

Tirs à blanc

Des coups de canon à blanc seront tirés pour essai, aujourd'hui samedi, vers 15 heures, à Paris et dans la banlieue.

Nos escadrilles lancent 4.500 kilogs de projectiles

(OFFICIEL). — Dans la nuit du 12 au 13, nos escadrilles ont lancé 4.500 kilogs de projectiles sur les gares de Thionville, Conllans, Chambley et Metz-Sablons. Des incendies et des explosions ont été constatés dans les gares de Chambley et de Metz-Sablons.

LES CONTES D'EXCELSIOR JACQUES PAR EDOUARD SERPETTE

Mais puisque je vous dis, monsieur, que j'en suis sûr. C'est lui. Je suis certain, je vous dis. Et d'abord, tous ceux qui le connaissent l'ont reconnu.

La brave vieille femme aux cheveux blancs affirmait avec une telle conviction que son interlocuteur demeurait coi. Que répondre ? Comment calmer la certitude d'une mère qui est persuadée de retrouver son enfant sur une image grossière parue dans un journal ?

Mais l'excellente femme insistait : — Je vous dis que c'est lui, monsieur, c'est mon Jacques. On le verra bien sur la vraie photographie.

Or, l'histoire de Jacques, personne ne la connaît jamais. Elle fut l'odyssée d'un soldat de France, d'un soldat malheureux qu'une fortune odieuse poursuivait.

Depuis septembre 1915, il était porté disparu ; mais tous ceux qui étaient autour de lui à l'attaque affirmaient qu'il était vivant. L'officier allemand qui l'avait, en premier, interrogé, l'avait mis dans un lot de travailleurs, et il était resté travailleur, labourant, semant, moissonnant en terre de France occupée, sans rien recevoir des siens, sans pouvoir rien leur faire parvenir de ses nouvelles, quelque artifice qu'il employât.

Des mois, ainsi, passèrent. Un matin, Jacques fut dépouillé de ses papiers d'identité, habillé à la façon d'un soldat allemand, versé dans une autre compagnie de travailleurs, puis dirigé sur une destination inconnue, dans le nord, loin dans le nord. Là, de nouveau, ils travaillèrent, mais à creuser des tranchées, à bétonner des casemates, à multiplier les défenses. Et c'était toujours en terre française, et Jacques martyrisait sa terre, avec les autres, qui se méfiaient de lui à cause de ses cheveux blonds, de sa tête carrée et de son accent étranger. Or, les arrivées éclataient toutes proches, et le canon allemand ne répondait que faiblement.

Un soir, cela, qu'il connaissait bien, s'affirma avec violence, et partout, dans les ouvrages inachevés, l'ordre d'évacuation fut donné. Quand partit sa compagnie, Jacques réussit à se cacher, et il demeura là, sous un mur effroyable de béton, décidé à mourir, s'il le fallait, sous l'effondrement.

Il y demeura trois jours ; personne, des troupes en retrait, ne vint le troubler. Lorsque les Anglais le découvrirent, Jacques n'avait plus guère de vivres ; il était à bout de nerfs.

On l'emmena, il se laissa faire ; il ne se rendait compte de rien. Avait-il même la notion de ce qu'il était ? Avait-il conscience de ces vêtements dont il était affublé ? Il ne sut que répondre à l'interrogatoire. Il soutint qu'il était Français ; il ne put en faire la preuve. Il protesta avec véhémence ; il fut incapable de fournir des renseignements précis. On ne le crut pas.

Jacques fut emmené, une fois encore, en captivité. Toutes les apparences étaient contre lui, et il pouvait bien arguer de son ignorance de la langue allemande ; on le taxait de mensonge, on l'injurait, et il voyait bien que toutes ses protestations ne serviraient de rien. Il se résigna, il suivit son sort, qui le conduisit en Angleterre.

M. Henderson a pris la parole pour inviter les socialistes français à venir à Londres, fermement disciplinés et unis, ce qui, à son sens, est indispensable pour arriver à exercer une action utile sur les gouvernements en vue d'une paix démocratique et juste.

On sait la nouvelle publiée par les journaux : « En représailles, le gouvernement britannique a décidé de déporter des prisonniers allemands sur certaines places que bombardent sous-marins ou avions ennemis. »

Sur la grève, la petite compagnie de prisonniers charge des galets ; ils sont une quinzaine qui vont de la mer au sommet de la falaise, où est établie l'usine de ciment, brouettant et soufflant au glorieux soleil de midi. La plage, plus loin, est déserte. Eux, dans quelques minutes, iront à la soupe...

Or, de la grande lumière, voici qu'un bruit de moteur descend, un roulement violent, rapide, qui s'accroît, se rapproche. Les hommes regardent : dans l'éblouissement, au-dessus d'eux, les grandes ailes scintillent. Et, tout à coup, des détonations éclatent, là, tout près. C'est la guerre qui se réveille pour eux. Ils se couchent, s'échappent, se cachent. Jacques fait comme eux. Mais, soudain, dans sa fuite, il s'affaisse, touché par un éclat d'une bombe tombée là, à côté de lui.

Ainsi mourut, d'une mort ignorée, un soldat de France qu'on ne reconnut jamais.

Et ce fut la pire douleur pour la pauvre vieille femme aux cheveux blancs que de conserver de son Jacques sa dernière image en soldat allemand.

Edouard SERPETTE.

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

CE QU'EXIGE L'ALLEMAGNE DE LA ROUMANIE

Nos ennemis nous font parvenir à ce sujet les informations les plus tendancieuses.

AMSTERDAM, 14 février. — M. Radoslavof, président du Conseil bulgare, est arrivé à Berlin, venant de Brest-Litovsk. Dans une interview accordée aux représentants de la presse, il a déclaré :

« Les Empires Centraux insisteront pour obtenir une capitulation entière des armées roumaines. Ce n'est qu'ensuite qu'ils consentiront à déclarer en quels termes on peut accorder certaines garanties à la Roumanie. »

C'est par l'Allemagne et par l'Autriche seulement que parviennent les informations au sujet de la situation en Roumanie. Il va sans dire que ces nouvelles sont tendancieuses et favorables au point de vue austro-allemand. Elles insistent sur les difficultés que trouve le général Averesco à constituer son ministère. Le Korr-Bureau de Vienne ne doute pas que ce cabinet ne soit favorable à des négociations avec les empires du Centre. En réalité, le gouvernement roumain n'a pas fait connaître encore ses véritables dispositions.

Le cabinet Averesco n'est pas complètement constitué

BALE, 15 février. — Contrairement aux informations données hier, une dépêche de Jassy via Vienne, en date du 15, dit que le général Averesco n'a pas encore achevé la formation du cabinet.

La Bulgarie demande la cession de la Dobroudja en échange de la Bessarabie

AMSTERDAM, 15 février. — Le Lokal Anzeiger publie une interview de M. Rizoff, ministre de Bulgarie à Berlin :

« Si la Roumanie accepte la Bessarabie et cède la Dobroudja à la Bulgarie, a dit M. Rizoff, nous serons heureux. Notre gouvernement acceptera cette solution historiquement justifiée et les puissances centrales ne peuvent soulever aucune objection contre un plan qui contribuerait à la restauration de la tranquillité dans les Balkans. » (Radio.)

Chez les socialistes

Le cas de MM. Compère-Morel, Diagne et Fernand Bouisson, commissaires du gouvernement

Le groupe du parti socialiste s'est occupé hier du cas de MM. Compère-Morel, Diagne et Bouisson, qui ont accepté du gouvernement des fonctions de commissaires à l'Agriculture, au Recrutement indigène et à la Marine marchande.

Après discussion, il a décidé de présenter au Conseil national du parti, qui sera appelé à statuer sur cette collaboration indirecte au gouvernement, une motion où il est dit que MM. Compère-Morel, Diagne et Bouisson ont accepté ces fonctions pour appliquer, au bénéfice de la défense nationale, le programme proposé sur des points particuliers par le parti socialiste, et qu'il n'ayant accepté aucune part aux conseils du gouvernement, ils n'ont aucune part de responsabilité.

La motion autorise jusqu'à nouvel ordre MM. Compère-Morel, Diagne et Bouisson à conserver les fonctions qu'ils remplissent, mais elle demande à tous les élus du parti de ne pas accepter à l'avenir aucune fonction de ce genre sans que le groupe socialiste et la C. A. P. réunis aient pu donner leur avis sur l'opportunité de l'acceptation.

La conférence de Londres

Le groupe socialiste a ensuite reçu MM. Henderson et Ramsay Macdonald, délégués du parti socialiste britannique, et MM. Huysmans et de Brouckere, délégués du parti socialiste belge, venus s'entendre avec lui en vue de la réunion d'une conférence socialiste internationale de la paix à Londres.

M. Henderson a pris la parole pour inviter les socialistes français à venir à Londres, fermement disciplinés et unis, ce qui, à son sens, est indispensable pour arriver à exercer une action utile sur les gouvernements en vue d'une paix démocratique et juste.

On sait la nouvelle publiée par les journaux : « En représailles, le gouvernement britannique a décidé de déporter des prisonniers allemands sur certaines places que bombardent sous-marins ou avions ennemis. »

Sur la grève, la petite compagnie de prisonniers charge des galets ; ils sont une quinzaine qui vont de la mer au sommet de la falaise, où est établie l'usine de ciment, brouettant et soufflant au glorieux soleil de midi. La plage, plus loin, est déserte. Eux, dans quelques minutes, iront à la soupe...

Or, de la grande lumière, voici qu'un bruit de moteur descend, un roulement violent, rapide, qui s'accroît, se rapproche. Les hommes regardent : dans l'éblouissement, au-dessus d'eux, les grandes ailes scintillent. Et, tout à coup, des détonations éclatent, là, tout près. C'est la guerre qui se réveille pour eux. Ils se couchent, s'échappent, se cachent. Jacques fait comme eux. Mais, soudain, dans sa fuite, il s'affaisse, touché par un éclat d'une bombe tombée là, à côté de lui.

Ainsi mourut, d'une mort ignorée, un soldat de France qu'on ne reconnut jamais.

Et ce fut la pire douleur pour la pauvre vieille femme aux cheveux blancs que de conserver de son Jacques sa dernière image en soldat allemand.

CE QU'ON PENSE A ROME DE L'AFFAIRE BOLO

La condamnation à mort du pacha et de Cavallini a produit une vive impression.

ROME, 15 février. — La condamnation à mort de Bolo et de Cavallini a produit ici une vive impression. Bien qu'à l'égard de ce dernier, la sentence rendue par le conseil de guerre de Paris ne puisse pas être appliquée, puisque Cavallini a été jugé par contumace, et que les traités internationaux ne prévoient pas l'extradition en pareil cas, on estime toutefois que cette sentence est destinée à avoir une grande répercussion auprès du tribunal militaire qui sera appelé à juger l'affaire.

Les milieux politiques remarquent que les débats du procès Bolo ayant fourni la preuve que Cavallini a touché de l'argent de l'Allemagne par l'intermédiaire de l'ex-khédive, la tâche de la justice italienne consistera spécialement à établir que Cavallini a reçu ces fonds lorsque l'Italie était déjà en guerre avec l'Allemagne, et qu'il les a employés pour des entreprises portant préjudice aux intérêts du pays. (Radio.)

Les souverains anglais chez les travaillistes

LONDRES, 15 février. — La famille royale est allée visiter, hier, à la maison du Conseil provincial de Londres, le bas-relief en bronze offert par le Congrès des syndicats anglais à la Fédération américaine du travail.

Après avoir examiné le panneau, qui représente le « Triomphe du Travail », chacun des membres de la famille royale a réuni plusieurs délégués ouvriers présents, avec lesquels il s'est entretenu de la façon la plus cordiale.

L'un des délégués travaillistes, M. Will Thorne, sur le point de partir pour la France, s'est vu obligé, contrairement à sa règle, de se retirer avant le départ du roi et de la reine.

Le prince de Galles a été très amusé par la façon caractéristique dont M. Thorne s'est excusé :

« Il faut, a dit le syndicaliste, que je m'en aille à présent afin d'aller à chanter le drapeau rouge. »

A leur départ, les souverains ont été vivement acclamés par la foule.

La flotte commerciale réquisitionnée le 10 mars

Aux termes d'un décret publié ce matin au Journal officiel la réquisition est fixée au 10 mars prochain de la totalité des bâtiments français affectés au transport des personnes et des marchandises.

Les formes et modalités du décret de réquisition seront déterminées par des conventions conclues par le commissaire aux transports maritimes et les armateurs ou propriétaires de navires.

Les remaniements de l'état-major anglais

LONDRES, 15 février. — Aucune décision n'est encore annoncée dans la presse au sujet des changements à apporter aux attributions du chef de l'état-major général. Les attributions de ce poste avaient été étendues par un décret émis en novembre 1915, pendant le voyage de lord Kitchener en Orient ; le décret était ainsi conçu : « Le chef de l'état-major impérial sera responsable pour les missions et ordres du gouvernement de Sa Majesté en ce qui concerne les opérations militaires. Cette tâche nouvelle s'ajoute à celles que pourra lui assigner, le cas échéant, le secrétaire d'Etat à la Guerre. »

Dans les milieux parlementaires, on s'accorde généralement à croire que sir William Robertson continuera à remplir les fonctions de chef d'état-major général.

Selon l'agence Reuter, il n'est pas impossible que le général sir William Robertson, chef d'état-major général, soit appelé à déposer en qualité de témoin au procès que le gouvernement a ouvert contre le lieutenant-colonel Repington et le rédacteur en chef de la Morning Post.

D'autre part, les Daily News mentionnent que le bruit de la démission de lord Derby, ministre de la Guerre, qui avait déjà couru la semaine dernière, est remis en circulation.

VIENNE ET BERLIN UNIS CONTRE LA RUSSIE

L'Autriche a approuvé l'attitude de M. von Kühlmann vis-à-vis des bolcheviks.

BALE, 15 février. — On mande de Vienne : Une note officieuse dit que dans les milieux officiels jusqu'à présent on n'a pas la confirmation des informations selon lesquelles les récentes délibérations du grand quartier allemand ont abouti à la constatation que la déclaration unilatérale du gouvernement de Petrograd, mettant fin à l'état de guerre, ne porte pas atteinte à l'entière liberté d'action et même de l'action militaire de l'Allemagne ; mais dans le cas où ces informations se confirmeraient et si l'Allemagne reprenait les opérations militaires, cela n'influerait pas sur l'attitude de l'Autriche-Hongrie, qui dans cette question est en parfait accord avec ses alliés. (Havas.)

Avertissement britannique à l'Allemagne

LONDRES, 15 février. — L'agence Reuter apprend que le ministre de Hollande à Berlin a remis le 12 février au gouvernement allemand une note dans laquelle le gouvernement britannique avertit l'Allemagne de sa détermination d'exercer des représailles, si les officiers aviateurs britanniques le capitaine Schalz et le lieutenant Wockey sont forcés de purger leur condamnation à l'emprisonnement, peine qui leur a été infligée pour avoir jeté des brochures dans les lignes allemandes.

La réponse n'a pas encore été reçue. Si les représailles deviennent nécessaires, elles commenceront le 12 mars conformément aux arrangements conclus à La Haye. (Havas.)

Les agents de Londres porteront des casques pendant les raids

LONDRES, 15 février. — Sir George Cave, secrétaire d'Etat de l'Intérieur, a annoncé hier, à la Chambre des Communes, que désormais tous les agents de la paix volontaires (special constables) de service pendant un raid aérien seront munis de casques d'acier pour les protéger contre les shrapnells des feux de barrage.

La police régulière est depuis quelque temps déjà pourvue de casques pendant les raids de l'ennemi sur Londres. (Information.)

Vers la Haute Cour

La commission d'instruction de la Haute-Cour a entendu hier M. Richard, ancien directeur de la sûreté générale ; M. Perretti, contrôleur général de la sûreté générale, et M. Maunoury, ancien directeur du cabinet du préfet de police.

Elle tiendra mercredi une nouvelle séance.

Les boulevards éclairés à la lumière bleue

C'est chose faite depuis hier soir : les réverbères des grands boulevards, entre la place de la République et la Madeleine sont pourvus de manchons bleus qui en atténuent considérablement l'éclat.

L'éclairage, moins vif sans doute, reste suffisant.

Les épreuves de sélection vont être reprises

Sous les réserves qu'elles conserveront un caractère purement technique et que toute espèce de paris restent interdits, les épreuves de sélection vont être reprises cette année.

NOUVELLES BRÈVES

Notre organisation défensive. — MM. Clemenceau, président du Conseil, et Loucheur, ministre de l'Armement, ont été entendus hier par la commission de l'armée sur l'état de notre organisation défensive.

Mise en liberté provisoire. — Le nommé Zoubirski, inculpé dans une affaire d'occupation de sucre, a été mis en liberté provisoire sur la demande de son avocat M. G. Sudaka.

AVIATION. — Les opérations aériennes ont été grandement gênées hier par les nuages à faible hauteur et le brouillard. Malgré ces conditions atmosphériques défavorables, nos aviateurs ont exécuté des reconnaissances et lancé des bombes sur les arrières ennemis. Nos pilotes, volant à faible altitude, ont attaqué à la mitrailleuse un convoi et des troupes allemandes en marche.

Un de nos appareils n'est pas rentré.

Front de Macédoine (14 février). — A l'ouest du Vardar, deux coups de main tentés par l'ennemi sur nos positions ont échoué complètement. A l'ouest d'Ochrida, une reconnaissance française a dispersé un détachement autrichien et ramené trois prisonniers.

Activité d'artillerie réciproque sur le Dobropoldje et au nord de Monastir.

Front italien Sur tout le front, activité combative modérée. Notre artillerie a exécuté d'efficaces tirs de harcèlement contre des travailleurs ennemis, dans le val Giudicarie. Echange de fusillades entre patrouilles dans le val Lagarina.

LE RÉGIME ALIMENTAIRE NE SERA PAS MODIFIÉ

La carte générale d'alimentation ne serait mise en application qu'en avril.

On a annoncé qu'une carte générale d'alimentation limitant la consommation de certaines denrées serait instituée à partir du mois de mars. Cette information est inexacte. Rien ne sera modifié, durant le mois prochain, au régime alimentaire actuellement imposé.

L'administration se bornera à renouveler en temps utile les feuilles de tickets de pain, dont la validité expire le 28 courant, et si la nécessité impose dans l'avenir la création de la carte générale d'alimentation dont il a été question, ce n'est qu'à partir du mois d'avril qu'il serait pratiquement possible de la mettre en application.

Ajoutons que le ministre du Ravitaillement se préoccupe, en ce qui concerne la fixation des heures des repas imposée par le nouveau décret, de rechercher les moyens de donner satisfaction à certaines catégories de travailleurs auxquels il est impossible, du fait de leurs occupations, de prendre régulièrement leur déjeuner entre 11 heures et 2 heures 30.

Le pain de fantaisie

Certains boulangers auraient réduit la fabrication du pain de consommation courante pour augmenter celle du pain de fantaisie, dont le décret du 12 février autorise la vente sous deux formes : petits pains de 75 grammes et pains longs roulés de 700 grammes au moins.

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, mis au courant de cette situation, a fait remarquer que la vente du pain à la pièce ne peut avoir lieu qu'à la condition que la boulangerie soit approvisionnée en pain de consommation courante. Dans le cas contraire, l'acheteur est en droit d'exiger la vente du pain de fantaisie au poids — et au prix du pain de consommation courante.

Les boulangers, qui ont intérêt à conserver la « fantaisie », ont été avertis que l'autorisation accordée ne devait pas aboutir à la disparition du pain ordinaire, et leurs syndicats ont pris l'engagement d'insister auprès de leurs adhérents pour que ne se renouvellent plus les abus dont on s'est plaint.

Le pseudo-aviateur

Le capitaine-aviateur Heurleaux s'est porté partie civile dans le procès intenté pour escroquerie et port illégal d'uniforme et de décorations, contre le nommé Alain du Doré, ex-canonnier de 2^e classe, déjà condamné pour désertion.

L'affaire est instruite au cabinet de M. Richard.

C'est M. Pierre Weill, qui est chargé des intérêts du capitaine Heurleaux. Celui-ci réclame des dommages-intérêts, dont le montant sera distribué entre les orphelins des aviateurs tombés à l'ennemi.

BOMBARDEMENTS AERIENS DÉGATS MATÉRIELS, ACCIDENTS CORPORELS Tous ces Risques sont assurés par L'UNION COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES 9, Place Vendôme, PARIS

12 BELLES SUSPENSIONS ELECTRIQUES en cuivre, forme de vasques, avec chaînes assorties, à vendre. Ecrire : M. Segond, 20, rue d'Enghien.

Bourse de Paris, 15 Février 1918

Table with columns for Valeurs, Cours précédent, Cours du jour, and various market data including gold prices, exchange rates, and commodity prices.

METALLS A LONDRES. — La tonne de 1.016 kilos : Cuivre Chili, disponible, 110 ; livrable 3 mois, 110 ; Electrolytique, 123 ; Etain, courant, 325 ; livrable 3 mois, 311 ; Plomb anglais, 29 1/2 ; Zinc, courant, 54.

BRETELLES GALLIA deux conducteurs de 100 mètres de longueur pour deux automobiles S'adresser à la Papeterie de la Seine, avenue de la République, à Nanterre.

Le grand nombre de manuscrits qui nous sont envoyés et la nécessité où nous nous voyons de ne pas les rendre, qu'ils aient été publiés ou non, nous forcent à prier nos confrères et nos correspondants de garder copie des articles qu'ils nous adressent.

LE MONDE

SIR SPRING RICE

On annonce d'Ottawa la mort de sir Spring Rice, ancien ambassadeur de S. M. Britannique auprès du gouvernement des Etats-Unis.



SIR SPRING RICE

Sir Spring Rice entra de bonne heure dans la carrière diplomatique et fut nommé ambassadeur à Washington en 1912. Ses grandes qualités lui acquirent rapidement de nombreux amis et le firent particulièrement apprécié au moment de la guerre du Mexique.

Le défunt avait épousé, en 1904, miss Lascelles, fille de sir Frank Lascelles, qui avait été ambassadeur d'Angleterre à Berlin. Il laisse un fils et une fille.

LES COURS

S. M. le roi d'Angleterre met à la disposition de la défense nationale trois de ses palais. Balmoral recevra des blessés, Buckingham-Palace et Kensington-Palace seront affectés à différents services de guerre.

NAISSANCES

Mme Richard Lloyd George, femme du major R. Lloyd George, et belle-fille du premier ministre d'Angleterre, vient de donner le jour à une fille.

FIANÇAILLES

M. Etienne Harlé est fiancé à Mlle Antoinette Lafon de Ladebat, fille du général, ancien membre du conseil supérieur de la guerre.

DEUILS

Nous apprenons la mort de M. Armand Boutillier, secrétaire de la Compagnie du chemin de fer du Nord, décédé à soixante-deux ans; de M. Emile Chasteau, qui vient de mourir à Pau, âgé de soixante-quinze ans. Il était le père de Mme Marcelle Tinayre; de Mme Ludovic Trarieux, veuve de l'ancien ministre de la Justice, décédée subitement à soixante-treize ans.

Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière, Téléphone Central 52-11. Bureaux: 9 à 6 heures; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 5 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

BRIDGE Lec. partie, et collect. Prof. Lowell 16 r. La-Byron (89), rec dim merc et vend 3-5

COMMISSAIRES-PRISEURS

VENTE pour cause de départ, Hôtel Drouot, salle 3, le 19 février 1918, à 2 heures

ELEGANT MOBILIER ANCIEN ET MODERNE

Secrétaire Louis XVI, bois de rose, Salon bois doré, Salle à manger style anglais, Pendules, Faïences, Porcelaines, Tabourets, Lustres électr., Objets d'étagère, Tentures, Meubles BROU, com.-pris, 11, r. Bleue. Exposit., lundi 18 fév. 1918, 2 à 6 h.

COLLECTION DE M. L. B. IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES par Bell, Bellangé, Bompard, Boudin, Cazin, Corot, Courbet, Dagnan-Bouveret, Fantin-Latour, Harpignies, Hébert, Jacque, Jongkind, Lhermitte, Monet, Noël, Pissarro, Sisley, S. mon, Troyon, Ziem. Vente à Paris, GALERIE GEORGES PETIT 8, rue de Séze le 23 février, 3 h. précises

VAUGIRARD BEAU TERRAIN industriel de 8500 m. environ, ayant accès sur trois voies: 100 fr. le m. (on diviserait). J. Sée, 68, av. des Champs-Élysées, Wagr. 80 64.

Maladies de la Femme. La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins et autres maux qui accompagnent les règles, a assuré des époques régulières sans avoir ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancéres, Hémorragies, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'estomac, de l'intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour se débarrasser des chlores, vapeurs, éblouissements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps. La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies: le flacon, 4 fr. 25; franco gare, 4 fr. 25. Les quatre flacons, 17 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie MAO DUMONTIER, à Rouen. Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt. Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER. Notice contenant renseignements gratuits. 253

LE MATCH DE DEMAIN : NÉO-ZÉLANDE CONTRE ARMÉE FRANÇAISE



L'ÉQUIPE NÉO-ZÉLANDAISE A PRIS CONTACT HIER AVEC LE TERRAIN, AU PARC-DES-PRINCES. L'équipe néo-zélandaise est arrivée hier à Paris. Elle se mesurera demain, au vélodrome du Parc-des-Princes, avec l'équipe de France, dans un grand match de rugby. On connaît la valeur de l'équipe néo-zélandaise. Notre photographie représente, en costume kaki, les 15 joueurs et les 7 remplaçants. Le capitaine de l'équipe, M. George Murray, est au milieu et tient le ballon. A gauche, le capitaine Todd, qui a amené l'équipe à Paris. Le capitaine de notre team n'est autre que l' "as" Boyau.

B L O C - N O T E S

Le sport à la mode n'est plus de tourner des obus: il est beaucoup plus select, aujourd'hui, de tourner des règlements et des circulaires. J'ai surpris hier, un spécialiste en plein travail. Penché sur le décret tout neuf de M. Victor Boret, il le creusait, et le limait et le rabotait avec zèle, pour diminuer la rigidité de ses lignes et lui donner un galbe plus séduisant.

Cet alliage, dur et cassant, me dit-il en soupirant, se travaille un peu moins facilement que celui des usines Virollette ou Maurice Long, qui constituait une matière merveilleusement malléable et ductile! Mais avec de la patience... Raisonons un peu. Qui donc est mis au pain sec et privé de dessert? Le célibataire, dont le législateur châtie ainsi la stérilité coupable. Eh bien! qu'il se marie, et, dans l'asile inviolable de la salle à manger conjugale, entre la poire et le fromage mou, il se rira des disgrâces dont M. Boret accable la clientèle des restaurants. Prime adroite à la repopulation et solution élégante de la question du beurre, du petit-suisse, et de la crème chantilly.

Vous résistez à cette patriotique suggestion? Soit, rien n'est encore désespéré. Comme la classique auberge espagnole, le restaurant français va devenir l'endroit admirable où l'on trouve tout ce qu'on y apporte. Puisque vous êtes tenu désormais de fournir votre sucre et votre pain, qui vous empêche de pousser plus loin votre collaboration au menu et de déballer un petit colis de comestibles personnels après avoir épuisé les victuailles réglementaires? Vous allez voir surgir le « panier-repas de complément » vendu à la porte des grands restaurants! Vous verrez aussi le garçon prévoyant vous offrir le chesler après les radis « pendant que l'addition n'atteint pas 6 francs »! Et puis vous organiserez, entre amis, des coopératives de consommation pour les aliments interdits. D'ailleurs, le décret laisse aux spéculateurs un délai suffisant pour constituer des stocks rassurants. Enfin, vous pourrez toujours prendre un billet pour Asnières!...

Pour Asnières? Cette localité aurait-elle conclu une paix séparée?...

Non! Mais ce billet vous permettra de pénétrer sur les quais de la gare Saint-Lazare et d'entrer au buffet, où l'on peut faire une ripaille légale de l'aube au crépuscule! Le buffet devient un éden fabuleux où règne un pot-au-feu éternel!... Croyez-moi, quand nos restaurateurs en auront ouvert un dans chaque station du métro et du chemin de fer de ceinture, on s'apercevra qu'après tout le décret Boret n'est pas si terrible!...

EMILE. Sous la Coupole. M. Jean Richépin, qui, nous l'avons dit, doit recevoir M. le maréchal Joffre sous la Coupole, a bien voulu répondre à notre question: son discours de bienvenue au vain-

queur de la Marne serait-il en prose ou en vers? — En prose, nous a dit le poète, à moins que... mais non, il n'y a pas de « précedent » pour les vers. Mon discours sera donc, comme les autres, en prose.

Il est vrai qu'on peut faire de l'épopée en prose.

M. le maréchal Joffre trouvera à l'Institut parmi ses nouveaux confrères plus d'officiers qu'on ne le croit: à l'Académie française, le capitaine de vaisseau Julien Viaud (Pierre Loti), le lieutenant-colonel Marcel Prévost et le commandant Etienne Lamy; aux Inscriptions, les lieutenants-colonels comte A. de Laborde, Dieulafoy et Théodore Reinach; aux Sciences, l'amiral Fournier, les généraux Sebret et Bourgeois, les lieutenants-colonels Deslandres et Ternier.

Bien américain

En l'honneur du 71^e anniversaire d'Edison un banquet vient d'être donné à New-York. La salle était trop petite pour contenir les amis du grand homme. Mais lui-même n'assista pas à cette fête. Il donna pour excuse qu'il était trop occupé à ses inventions de guerre. Des acclamations fraternelles saluèrent cette communication où se reflétait si bien le caractère de l'illustre savant américain.

LE DOUBLE

La santé de M. Roosevelt, qui donnait de très vives inquiétudes, s'est légèrement améliorée. Souhaitons que ce grand ami de la France recouvre au plus tôt l'étonnante vigueur sportive qui naguère encore faisait son orgueil.

Au moyen âge, avait cours une légende émuvoante. On croyait alors que tout homme avait son double, c'est-à-dire qu'un même moment naissaient toujours dans le monde deux hommes exactement pareils au physique et au moral. Ces deux êtres vivaient généralement très loin l'un de l'autre et ils s'ignoraient. Mais si, par malheur, ils se rencontraient, l'un d'eux mourait dans l'année.

M. Roosevelt fut, avant M. Wilson, le partisan d'une action énergique contre les peuples ennemis de la justice. Volontiers, s'il était revenu au pouvoir, il aurait mené à la bataille l'Amérique guerrière. Son passé semblait le désigner pour ce rôle.

Mais la gloire d'incarner, en ces temps héroïques, la conscience des Etats-Unis échoit à M. Wilson. Cet homme froid se découvrit soudain aussi ardent, aussi résolu, aussi passionné en faveur du Droit que l'eût été son fameux compatriote, chasseur de grands fauves.

Pour mieux dire, M. Wilson se révéla, à la surprise de tous, comme un second exemplaire, comme un double du très sympathique Teddy.

Certes, ce n'est point l'envie qui a débilité M. Roosevelt. Son âme est trop noble. Mais

il se rongé peut-être de ne pas avoir réalisé lui-même son idéal. Il a rencontré son double. Nous espérons bien, d'ailleurs, qu'il fera mentir la légende médiévale. — PAUL GSELL.

Rescapé

Un soldat anglais, J. Taylor, des fusiliers de Londres, vient de recevoir la médaille du D. C. M. Il est le héros d'une des aventures les plus extraordinaires de la guerre. Lors d'une attaque, il fut blessé à la jambe et séparé de sa compagnie. Afin de n'être pas fait prisonnier, il se traîna jusqu'à un trou d'obus. Il y vécut plus de sept semaines. Il se nourrissait grâce à des oites de conserves trouvées la nuit sur des morts et buvait l'eau qu'il recueillait dans un pan de toile imperméable. Un certain jour, trois Allemands vinrent au trou d'obus. Notre homme fit le mort et cette fois encore échappa à la captivité. Autour de lui le terrain était constamment marmitté par l'artillerie anglaise; mais, enfin, choisissant son moment, le blessé réussit à ramper jusqu'aux tranchées anglaises, distantes de près d'un mille. Les mémoires de ce nouveau Robinson tenteront-ils un libraire anglais? Quarante-neuf jours dans un entonnoir: beau titre pour un livre de guerre.

Le plus bel éloge

Sur le « plateau » de l'Opéra, après le troisième acte de Monna Vanna, Mlle Marie Chénal, très entourée, ne répond que d'un sourire aux félicitations de ses admirateurs; car l'émotion d'un rôle admirable et d'un succès éclatant la brisée. Un jeune officier anglais s'approche, salue, et cherchant un peu ses mots: — J'étais, mademoiselle, si touché, si ému, poigné de vous entendre, que presque j'oubliais que vous étiez si belle. D'un geste spontané, la charmante artiste lui tend la main.

C'est, lui dit-elle, le plus beau compliment qu'on m'ait jamais adressé.

LE PONT DES ARTS

Sous la présidence de M. Léon Bonnat se sont réunis hier, à l'Institut, MM. Lamy, Hanotaux, Widor, Imbart de la Tour et les autres membres du Comité de rapprochement franco-espagnol.

Dimanche prochain, « Art et liberté » donnera à la salle de l'Opéra, 67, Champs-Élysées, des œuvres de musique moderne italienne et cinq drames futuristes traduits de l'italien: Le Masque, le Surhomme, la Science et l'Inconnu, Nocturne, Clair de lune, ainsi que des poèmes inédits de Mme Henriette Sauret et de MM. Allard Duhamel, Kaplan, Mandin, Spire et Tautain. Manifestation tout à fait d'avant-garde qui promet d'être remarquable.

Tout récemment, même les gravures anciennes, A l'Hôtel Drouot, à la vente de M. D. T., une estampe de Deshayes, la Jeune Femme à la Rose, d'après Boucher, qui avait été mise à prix 6.500 francs, fut adjugée 13.600 francs. Il est vrai qu'il s'agit d'une superbe pièce tirée en plusieurs tons sur fond vert.

LE VEILLEUR. Pour assainir la bouche, Raffermer les dents déchaussées, Calmer les gencives douloureuses, le Coaltar Saponiné Le Beuf est un produit de premier choix. Se méfier des imitations que le succès de ce produit bien français a fait naître. DANS LES PHARMACIES

PELADE NOTICE GRATUITE 25, rue Montaigne, Toulouse

PNEUS A CORDES PALMER Créateurs de la chambre trois rebordées 24, boulevard Villars, Levallois-Perret (Seine) Le gérant: VICTOR LAUVERGAT. Imp/merie, 19, rue Cadet, Paris. — Volunard.

THÉÂTRES

Opéra-Comique. — L'Opéra-Comique, après tant d'autres qui y ont renoncé et comme l'Odéon qui fait salle comble, donnera une matinée le samedi. Ce nouveau régime commencera le 2 mars. Par contre, les soirées du mercredi seront supprimées.

Antoine. — Le vendredi 22 en matinée, les critiques et ayants droit assisteront à la dernière répétition de travail d'Antoine et Cléopâtre.

Femina. — C'est dans la merveilleuse revue Chut! si splendidement montée par Mme B. Rasimi, que danse et joue la célèbre et merveilleuse artiste Régina Badet. L'incomparable danseuse y donne libre cours à son talent et joue en grande comédienne le sketch Un Jour de l'An II.

Capucines. — Rappelons que Comme une Fleur! l'amusante revue de MM. Michel Carré et André Bardé, sera donnée en matinée, demain dimanche, à 2 h. 30, avec toute sa brillante interprétation.

Gaumont-Palace. — Matinée, 2 h. 45. C'est la Noubat! revue, et tous les soirs à 8 h. 45. Electric-Palace, 5, boulevard des Italiens. Spectacle de 2 h. à 11 h. Julex

AUX FOLIES-BERGÈRE Aujourd'hui samedi, à 2 h. 1/2 GRANDE MATINÉE POPULAIRE FAUTEUILS: 1, 2 et 3 fr. LA REVUE NOUVELLE avec GROCK et NAPIERKOWSKA A B A - T A - C L A N Vous viendrez tous C'EST ÇA! ses sketches sa mise en scène ses défilés extraordinaires ses valettes DEMAIN MATINÉE

La Journée: Opéra, 7 h. 30, Samson et Dalila, Maria et Roban (3^e acte). Comédie-Française, 8 h. 15, La Triomphatrice. Opéra-Comique, 7 h. 30, Marouf, saccateur du Caire. Odéon, 2 h. et 7 h. 45, Pelléas et Mélisande. Gaîté-Lyrique, 8 h. 15, le Barbier de Séville. Vaudeville, 8 h. 30, Debureau (Sacha Guitry). Porte-St-Martin, 8 h. 15, Grand-Père. Antoine, 8 h. 10, les Bulvers et la Finette. Trianon-Lyrique, 2 h. 15, le Petit Duc; 8 h., la Fille de Mme Angot. Cléopâtre, 8 h., la Coiffeuse au bonheur. Châtelet, 8 h., les Femmes d'alors. Variétés, 8 h. 25, Ohé! Cupidon. Dearly, Clampton. Th. Réjane, 8 h. 30, la 13^e Chaise, avec Réjane. Apollo, 8 h. 30, l'Affaire du Central Hotel. Palais-Royal, 8 h. 30, le Compartiment des dames seules. Gymnase, 8 h. 30, Kiki. Athénée, 2 h. 30 et 8 h. 30, la Dame de chambre. Bouffes-Parisiens, 8 h. 30, Mon Jeudi. Renaissance, 8 h. 30, les Drogues d'Hercule. Cluny, 8 h. 30, la Puce à l'oreille. Nouvel-Ambigu, 8 h. 15, le Train de 8 h. 47. Déjazet, 8 h., les Femmes d'à côté. Edouard-VII, 8 h. 45, la Petite bonne d'Abraham. Femina, 8 h. 30, Chut! revue, Régina Badet. Capucines, 2 h. 30, Comme une Fleur, revue; 8 h., la Coiffeuse au bonheur. Th. Michel, 2 h. 45 et 8 h. 30, première de l'Épée des Cocottes. Grand-Guignol, 8 h. 30, le Baiser dans la nuit. Scala, 8 h. 15, la Gare régulatrice. Comédie-Margny, 8 h. 30, l'Art de tromper les femmes. Gaumont, 2 h. 45 et 8 h. 45, C'est la Noubat! Th. des Arts, 8 h. 30, Mon ami Teddy.

SPECTACLES Folies-Bergère (Gul. 02-50), 2 h. 30 et 8 h. 30, la Revue nouvelle, avec Grock et Napierkowska. Olympia (Centr. 44-68), 8 h. 30, spectacle de music-hall et Madame veut un filleul, sketch avec Augé. Casino de Paris, 8 h. 30, Gaby Deslys, Harry Pilcer, Boucol, Rose Amy, Pretty Myrtil, Magnard dans la revue. Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, C'est ça! revue. Nouveaux-Girques, tous les soirs; matinée jeudi, samedi et dimanche. CINEMAS Gaumont-Palace, 8 h. 15, la Nouvelle Mission de Julex (5^e épisode) et la Petite Amie. Location Mercredi 16-17. Electric Palace (5. Bd des Italiens), C'est le printemps (Levesque); la Forêt nuptiale (5^e épisode de Julex).

COURS ET CONFÉRENCES A l'Université des Annales, 51, rue Saint-Georges. — Aujourd'hui samedi, à 2 h. 1/2. Les Tendresses dans la Tourmente, conférence par M. André Rivoire; audition de Miles Roch et Leconte de la Comédie-Française.

Galeçons, Chemises imprimées, Serviettes, Chaussettes, Chaudails en ELIMS PIERRE 10, faubourg Montmartre (dans la cour) et 162, avenue Malakoff (Porte-Maillot)

VILLÉGIATURES La Mer BEAULIEU -S.-MER. L'Hôtel Métropole ouvert. Vaste parc. Bd Mer. La Côte d'Azur CANNES HOTEL SUISSE, face la mer. Position centrée. Jardin. Prix mod. CAP-D'ANTIBES LE GRAND HOTEL Magnifique situation entre NICE et MONTE-CARLO. MONTE-CARLO Bristol Majestic. Confort mine. Face mer, 2 m. Casino MONTE-CARLO (Beausoleil, 1^{er} étage) HOTEL SUISSE Confort moderne. Pension de 10 à 14 francs. NICE HOTEL DES ANGLAIS ET RUEL Directeur: J. ALETTI, de Vichy. NICE L'ATLANTIC Le plus récent Grand confort. NICE HOTEL NEGROSCO Promenade des Anglais. Ouverture depuis le 1^{er} novembre. NICE HOTEL WEST-END Promenade des Anglais. Conf. moderne. NICE - C. H. I. E. Z. Tennis-garage WINTER-PALACE Des plus modernes. Jardin magnifique. Jos. AGIOL. NICE LA CÔTE D'AZUR et les Alpes Françaises. Publie chaque semaine la Liste officielle des Etrangers. L'Office de la Côte d'Azur renseigne sur villas, pensions, hôtels et sur toute la Riviera. — Reçoit les abonnements pour Excelsior. La Montagne VERNET-LES-BAINS (Py. orient.) thermal ouvert toute l'année. Eaux sulfureuses. HOTEL DU PORTUGAL. Villas. SENEGER, directeur. La documentation sur la guerre la plus complète et la plus exacte est fournie par la collection d' "Excelsior". Demander conditions spéciales à nos bureaux.

Grands Magasins DUFAYEL PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ Irrévocablement CLOTURE de l'Exposition de BLANC le Lundi 25 Février Les prix actuels ne seront plus maintenus après cette date IMPORTANTE MISE EN VENTE DE PARFUMERIE GANTS DENTELLES FLEURS